



BARREAU DE MONTRÉAL

COMMUNIQUÉ

M^e JULIE LATOUR ÉLUE BÂTONNIER DE MONTRÉAL

Pour diffusion immédiate

Montréal, le 9 mai 2006. – C'est le 3 mai dernier que se tenait l'assemblée générale annuelle du Barreau de Montréal, au cours de laquelle **M^e Julie Latour** a été officiellement élue au poste de bâtonnier de la section pour l'année 2006-2007. **Me Latour** devient ainsi le 141^e bâtonnier, et la troisième femme, à accéder au bâtonnat dans l'histoire du Barreau de Montréal.

Au plan des valeurs, le nouveau bâtonnier entend placer son bâtonnat sous le signe de la responsabilité : responsabilité d'agir, responsabilité de faire entendre la voix des membres du Barreau et de faire connaître leur apport à la vie démocratique de la société. Voici donc ses objectifs et priorités pour 2006-2007 :

Au plan législatif – Le nouveau bâtonnier entend suivre activement le dossier de la réforme de la procédure civile et poursuivre la mise en œuvre des solutions novatrices figurant au Rapport du comité *ad hoc* sur les frais du Barreau de Montréal.

Avec le Barreau du Québec – M^e Latour compte apporter un suivi sérieux et un apport constructif aux dossiers relatifs au volet protection du public (matières disciplinaires, déontologiques et inspection professionnelle), aux projets de loi et interventions législatives où le Barreau du Québec joue un rôle de juriconsulte auprès de l'État, au dossier du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle et enfin, aux dossiers relatifs aux instances décisionnelles et aux objectifs du Barreau. À ce chapitre, le dossier de la Gouvernance occupera l'avant-scène de l'année à venir.

Pour le Barreau de Montréal – Le bâtonnier Latour compte réinstaurer la tournée du Bâtonnier, tradition de dialogue et de rapprochement avec les membres, en allant vers les avocats et en privilégiant les associations existantes d'avocats qui œuvrent autour du Barreau de Montréal. Elle amorcera également une réflexion sur l'impact de la féminisation de la profession par le biais de diverses activités qui se tiendront sous l'égide du comité sur les avocates dans la profession du Barreau de Montréal. D'ailleurs, au chapitre de la diversité de la profession, M^e Latour entend soutenir la création d'un poste de Conseiller à l'équité au sein du Barreau du Québec. Enfin, elle souhaite réinstaurer le comité du Service de référence, qui sera chargé de réfléchir à sa mission et, au besoin, d'en optimiser l'approche.

Les autres membres du Conseil pour l'année 2006-2007 sont **M^{es} Gilles Ouimet** (premier conseiller), **Stephen G. Schenke** (trésorier), **Martine Riendeau** (secrétaire), **Pascale Pageau** (représentant l'Association du Jeune Barreau) et les conseillers, **M^{es} Marc Charbonneau, Manon Des Ormeaux, Elizabeth Greene, Donald Michelin, André Albert Morin, Nicolas Plourde, Steven Slimovitch et Dominique Vézina.**

Fondé en 1849, le Barreau de Montréal compte aujourd'hui près de 12 000 avocats. Il a pour mission de promouvoir la protection du public, par des activités d'information et de sensibilisation et par une participation active à l'administration de la justice. D'autres renseignements sont disponibles sur le site Web, au www.barreaudemontreal.qc.ca.

- 30 -

SOURCE :

Gislaine Dufault, coordonnatrice des communications
Barreau de Montréal
Téléphone : (514) 866-9392
Télécopieur : (514) 866-1488
Adresse électronique : gdufault@barreaudemontreal.qc.ca